

Lexique du cours sur l'histoire de la langue française

assimilation	processus par lequel une personne devient semblable aux membres d'un groupe social, d'un peuple
assonance	figure de style qui consiste en la répétition — en fin de vers — d'un son vocalique
barbare	de <i>βάρβαρος</i> (bárbaros), « étranger », utilisé par les anciens Grecs pour désigner les peuples n'appartenant pas à leur civilisation et dont ils ne parvenaient pas à comprendre la langue, qui s'apparentait pour eux à du charabia (« bar-bar ») ; il s'agit donc d'une onomatopée qui désignait originellement les « non-Grecs »
cantilène (n. f.)	récit lyrique et épique médiéval
clergé	ensemble des ecclésiastiques (clercs), des hommes d'Église
concile	assemblée d'évêques et de théologiens de l'Église catholique, qui statuent sur des questions de dogme, de liturgie, de discipline
décasyllabe	vers de dix syllabes
déclinaison	ensemble des formes (cas) que peuvent prendre les noms, pronoms et adjectifs des langues flexionnelles (allemand, latin, ancien français), selon leur fonction dans la phrase
diglossie	utilisation de deux systèmes linguistiques (langues, dialectes, parlers) ayant chacun un statut sociopolitique différent
diplomatie	branche de la politique qui concerne les relations internationales
doctrine	ensemble des idées, des opinions et des croyances véhiculées par une religion, un système politique, une école artistique, littéraire ou philosophique
édicter	décréter, décider (quelque chose) de manière absolue, en promulguant une loi, un règlement
espéranto	langue créée par Zamenhof vers 1887 ; formée à partir des racines des langues les plus répandues en Europe, elle se veut universelle, accessible à tous
francien	dialecte de langue d'oïl, parlé en Île-de-France et en Orléanais, et qui a donné naissance au français
francique	langue germanique des Francs parlée par Clovis Ier, puis également par Charlemagne
franco-provençal	langue indo-européenne du groupe roman subdivisée en plusieurs dialectes, parlée en Suisse romande, au Val d'Aoste, en Savoie, dans le Dauphiné, dans le Lyonnais et dans la Bresse
homélie	commentaire par le prêtre d'un passage de l'Évangile lu juste avant
hypothétique	qui ne constitue qu'une hypothèse, supposé

humanités (plur.)	étude des langues et des littératures latines et grecques
illustrer	rendre illustre, reconnu (sens 1) en lui donnant des exemples (sens 2), des modèles
indo-européen	langue mère hypothétique et reconstituée, dont on n'a aucune trace écrite puisqu'elle daterait d'avant l'écriture, mais qui est postulée par les linguistes en raison de grandes ressemblances lexicologiques et syntaxiques entre différentes langues
laïc (n./ajd. m.)	personne n'appartenant pas au clergé
laïque (n./ajd. f.)	
langue d'oc	langue indo-européenne du groupe roman subdivisée en plusieurs dialectes, parlée dans la moitié sud de la France ; langue des troubadours et langue littéraire de grande diffusion au Moyen-Âge
langue d'oïl	langue indo-européenne du groupe roman subdivisée en plusieurs dialectes, parlée dans la moitié nord de la France, langue des trouvères et à laquelle appartient le français
langue flexionnelle	langue dont la syntaxe est marquée par la forme des mots, langue à cas (allemand, latin, ancien français)
langue vernaculaire	langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée
langues helléniques	langues relatives à la Grèce
langues romanes	langues dérivées du latin vulgaire, comme le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, le romanche ou le roumain
langues sémitiques	langues du Moyen-Orient (juif, arabe, araméen, égyptien)
latin vulgaire	de <i>vulgaris</i> , « relatif à la foule », latin provincial et populaire parlé par les soldats et les marchands
littérature	ensemble d'œuvres écrites ou orales marquées par des préoccupations esthétiques, formelles, idéologiques et culturelles
lexique	ensemble du vocabulaire
liturgie	culte public et officiel institué par une Église
manifeste	exposé théorique qui inaugure un mouvement littéraire
martyr	personne qui souffre ou qui meurt pour avoir refusé d'abjurer sa foi (sens 1) ; personne qui souffre ou qui meurt pour une cause (sens 2)
néologisme	mot nouveau dans une langue
normaliser	fixer des règles, standardiser
onomatopée	mot créé pour évoquer un bruit
ordonnance	décision, par une autorité compétente, qui enjoint ou interdit de faire quelque chose
pair	personne de même rang, de même dignité, de même fonction
plaidoyer	exposé oral ou écrit en faveur de quelqu'un, de quelque chose
séquence	chant liturgique
serment	promesse solennelle

- substrat** langue à laquelle se substitue une autre, mais dont l'influence est perceptible sur cette autre
- superstrat** langue qui s'introduit largement sur l'aire d'une autre langue, mais sans s'y substituer, et dont l'influence est perceptible sur cette autre
- syntaxe** ordre des mots dans une phrase et la façon de les relier entre eux conformément aux règles linguistiques
- système vicésimal** calcul en base vingt
- théologie** discipline qui a pour objet d'étudier les questions religieuses en s'appuyant sur les textes sacrés, les dogmes et la tradition
- tudesque** germanique
- vers** assemblage de mots mesuré et cadencé selon certaines règles et constituant une unité rythmique, s'oppose à la prose